



## Litige pour le règlement facture d'eau

Par **pacoun**, le **03/04/2009** à **18:12**

j'ai déposé mon chèque de règlement de facture d'eau dans la boite aux lettres du trésor public, suite a un acte absurde (le feu dans la boite aux lettres) mon courrier a brulé .  
Le trésor public me demande de leur envoyer un nouveau chèque.  
J'estime leur avoir réglé ma facture, que dois-je faire

Par **Solaris**, le **03/04/2009** à **23:45**

le chèque n'étant pas encaissé vous devez leur demander une lettre desistement pour le chèque perd et refaire un chèque.  
la dette n'est donc pas à ce jour réglée